

Billet du 23 mai 2015,

On avait beaucoup parlé d'eau au cours de la précédente réunion du conseil municipal du 13 avril ([compte rendu de séance ici](#)) . Il en a coulé beaucoup sous les ponts depuis cette date et si vous n'aviez pas apprécié la douche écossaise que la municipalité vous a offerte, cette fois c'est le retour de l'arroseur arrosé....

La taxe votée à la demande de M. le Maire sur les eaux minérales produites à Busigny ne verra pas le jour.... Tout simplement parce que l'eau produite est une eau de source - de grande qualité - mais qui n'est pas classée dans la catégorie des eaux minérales pour lesquelles les critères sont plus contraignants.

Moralité, la taxe ne s'applique pas, il aurait fallu se renseigner avant pour ne pas se prendre les pieds dans le tapis... En résumé, le prix de votre eau de source n'augmentera pas et l'entreprise d'embouteillage ne sera pas pénalisée par une charge financière dont elle n'a pas besoin !

Nous n'avons pas accepté le principe de cette taxe, préjudiciable à tous, et nous avons fait part de nos conclusions dans un courrier adressé à la sous-préfecture de Cambrai le 15 mai avec copie à M. le maire dont vous pouvez prendre connaissance ([cliquez ici](#)).

Dans l'intervalle qui nous sépare de la dernière réunion, les services fiscaux ont probablement été appelés à mettre en œuvre la surtaxe et, en bons gardiens de la réglementation, ont fait observer aux élus l'incohérence de leur décision, douche froide.....

Certes nous n'avons pas de réponse de la sous-préfecture à notre demande mais il y a tout lieu de penser que la modification des crédits budgétaires inscrites à l'ordre du jour de la réunion de mercredi prochain au point 10 a pour objet de rééquilibrer les prévisions budgétaires de 2015 qui comptabilisaient déjà le produit de la taxe, il faudra revoir les ambitions à la baisse.

Et si on baissait le budget fêtes et cérémonies (45.000 €) en se mettant tous à l'eau ?

Et de deux, après la tentative d'annuler la vente régulière du terrain de la rue des frères Desjardins prévu pour la Maison de Santé pluridisciplinaire que beaucoup espéraient nous venons de vivre une deuxième tentative d'évitement de la réglementation par notre municipalité qui a mal interprété le code des impôts. Belle persévérance dans l'effort mais après de nombreuses années de pratique de la gestion communale, je m'interroge sur la réussite au vu des résultats obtenus....

Tout cela vous ne le trouverez pas dans le "Mini Croquant" et sera comme toujours banalisé, la municipalité ne se trompe jamais et prend toujours les bonnes décisions, inutile de discuter ou de perdre son temps à commenter les choix....

On réfléchit beaucoup avant de décider, voilà la méthode directement transposée dans les choix d'équipement de base : après les panneaux pédagogiques pour les automobilistes nous allons maintenant parler de feux tricolores intelligents au cours de notre prochaine réunion, les autres sujets attendront bien encore un peu... Moi qui ne suis ni pédagogue ni intelligent comme un feu tricolore, je me demande si on a tout fait pour sensibiliser autrement les automobilistes de Busigny et d'ailleurs dont certains sembleraient décidément ne jamais rien comprendre !